

ARIA

Colloque francophone
Anticiper le risque par l'innovation

Bayonne Biarritz



Jeudi 26 et vendredi 27 septembre 2024

IUT de Bayonne
Département *Techniques de commercialisation*
Bâtiment Sainte Claire, 21 place Paul Bert, 64100 Bayonne (site du château neuf)

Anticiper le risque par l'innovation : une contrainte technique ou sociale ?

Associations et réseaux soutenant le colloque ARIA



Préambule

Le colloque **Aria** (*Anticiper le Risque par l'Innovation*) se caractérise par le fait qu'il est international et francophone, biennal, à comité de lecture, débouche sur des publications régulières, tout en étant soutenu par dix associations et réseaux scientifiques :

- ⇒ **ADERSE** – Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche sur la responsabilité Sociale de l'Entreprise
- ⇒ **AGRH** – Association francophone de Gestion des Ressources Humaines
- ⇒ **AIRSPé** – Association Internationale pour la Recherche en Sciences et Pratique en Education
- ⇒ **IAS** – Institut international de l'Audit Social
- ⇒ **IP&M** – Institut Psychanalyse et Management
- ⇒ **RRI** – Réseau de Recherche sur l'Innovation
- ⇒ **SPSG** – Société de Philosophie des Sciences de Gestion

- ⇒ **ANDESE** – Association Nationale des Docteurs ès Sciences Economiques et en sciences de gestion
- ⇒ **CIRERO** – Centre d'Ingénierie et de Recherche en Résilience Organisationnelle
- ⇒ **A-RFGI** – Association des amis de Revue française de gestion industrielle

Le comité d'organisation de ce colloque remercie leurs responsables pour leur soutien.

Le comité scientifique du colloque est exclusivement constitué de personnes titulaires d'une habilitation à diriger des recherches, de professeurs des universités et de directeurs de recherche CNRS (ou structures publiques équivalentes).

Nombreux sont les travaux qui portent sur l'influence des actions des entreprises, des collectivités locales et de l'Etat sur le domaine social comme sur celui de l'environnement. Des actions « pilotes » ont permis de se faire une première idée des conséquences que peuvent avoir des activités économiques aussi bien dans leur fonctionnement (industrie lourde, entreprises pétrochimiques, agriculture, tourisme...) que lors d'accidents spectaculaires depuis le dernier quart du vingtième siècle. La conférence de Rio et la montée croissante des périls liée à la conscience d'un monde désormais limité (espace, énergie, démographie) ont obligé tous les acteurs (de l'extraction des minerais... au monde hospitalier) à intégrer progressivement cette donnée fondamentale qu'est le risque.

Que ce soit lors du lancement d'un projet d'envergure, au cours de sa réalisation ou de l'exploitation d'un système technique lors de son démantèlement ou bien encore lors de toute prise de décision, le risque est omniprésent. La mise en place d'actions plus innovantes en matière d'analyse des risques doit être complétée par une réflexion managériale sur les approches globales afin de susciter une meilleure compréhension de chacun face au risque. Aujourd'hui, l'influence des travaux, menés dans les domaines de la sûreté de fonctionnement, de la fiabilité ou de la sécurité, est indéniable. Mais il convient d'aller plus loin dans la réflexion à la lumière de ces avancées, en adoptant une vision pluridisciplinaire de ce champ d'investigation. **Le risque n'est pas seulement technique ou technologique, puisqu'il est lié, entre autres, aux facteurs naturels, humains, environnementaux, juridiques, gestionnaires ou économiques.** La perception et l'acceptabilité du risque renvoient donc vers de multiples facettes qu'il convient d'étudier.

Aussi bien au niveau des communications présentées lors de ce colloque qu'à celui des publications collectives qui en émanent directement...

C'est pourquoi un rassemblement national autour d'un colloque francophone comme **Aria** s'impose pour présenter les différentes études portant sur des domaines particulièrement vastes en faisant ressortir le panel des solutions envisageables au titre :

- des **sciences et technologies**

- ⇒ Agronomie
- ⇒ Energie et chimie
- ⇒ Transport et voies de communication
- ⇒ Informatique
- ⇒ Logistique et maintenance
- ⇒ Mécanique
- ⇒ Médecine et pharmacie

- du **droit** et des **sciences politiques**

- ⇒ Communes et associations de communes
- ⇒ Départements et régions
- ⇒ Réseaux urbains
- ⇒ Droit public national
- ⇒ Droit des entreprises publiques et privées
- ⇒ Associations

- de l'**économie** et de la **gestion**

- ⇒ Stratégie et management
- ⇒ Economie et gestion environnementales
- ⇒ Comptabilité, audit et finances
- ⇒ Marketing, communication et médias
- ⇒ Socio-économie et démographie
- ⇒ Systèmes d'information
- ⇒ Ressources humaines
- ⇒ Démarche Qualité



Les propositions de communications peuvent émaner d'enseignants-chercheurs et de doctorants

- de l'Université (*UFR généralistes, IAE, IUT, réseau Polytech et du master Figure...*),
- de grands établissements nationaux (*Ecoles normales supérieures, Instituts d'études politiques, CNAM, Ecole nationale des assurances, EPHE, EHESS, IMT Business School, Ecole de Management, Instituts nationaux polytechniques, EHESP, INET, ENM...*),
- des Grandes Ecoles d'ingénieurs publiques (*X, ENSTA, Ponts, ENTPE, ENSG-Géomatique, réseau Institut Mines-Télécom, groupe des écoles Centrale, ENSAE, ENSAI, INSA, Agrocampus...*) et privées (*réseau CCI, réseau d'ingénierie CESI, réseau FESIC...*),
- de Grandes Ecoles de commerce et instituts de gestion privés (*HEC, ESCP Europe, réseaux ESC, SKEMA, formations spécialisées CCI, ESSEC et réseau FESIC, réseau INSEEC, HEP Education, réseau IONIS, réseau Studialis, réseau GES, ISC, IPAG, ISTE, ESA, formations sociales du CESI, AFTRAL & Promotrans...*)
- des centres de recherche nationaux (*CNRS, INSERM...*) et d'établissements publics ou sous contrôle de l'Etat (*France Télécom-Orange, EDF, SNCF...*)
- de structures de recherche d'entreprises privées concernées par le risque

Quelques exemples de thèmes envisageables (liste non exhaustive)

- Acceptabilité du risque (sociale, individuelle, entrepreneuriale...)
- Anticiper et gérer le risque au sein du secteur hospitalier
- Arbitrage boursier et notation des entreprises confrontées au risque
- « Auditer » et intégrer le risque
- Communication du risque ou risque de communication
- Complémentarité des concepts de responsabilité et de risque
- Innovation, croyances et risques
- Délinquance financière et risques sociaux
- Déontologie du marketing et risque
- Effets structurants du droit en matière de préservation du risque
- Elus locaux et temporisation des risques
- Energie et risques inhérents
- Facteur humain et erreur humaine
- Fret et risque
- Gestion des ressources naturelles et risque
- Hiérarchie des risques financiers
- Importance du risque dans les PME
- Innovations dans le traitement des pollutions
- Innovations internationales et risque
- Intégration croissante du risque dans le droit des sociétés
- Irresponsabilité et irréversibilité
- Libéralisation du marché du travail et risque du recrutement
- Limitation de la pollution dans le secteur automobile et risque
- Limites à la démarche commerciale
- Management de projets risqués et management d'équipe
- Médias : quelles innovations possibles pour la préservation du risque
- Retombées économiques de la démographie et risque social
- Nouveaux placements financiers intégrant... ou niant le risque
- Place des collectivités territoriales dans la protection contre le risque
- Place du risque et innovation au sein des transports publics de passagers
- Politique de recherche publique et importance du risque

- Pollution maritime et amélioration des techniques de prévention
- Prise de risque dans les financements européens de projets
- Prise en compte du risque par les professionnels du BTP
- Quels risques pour quels services ?
- Récompenses, valorisation et risques
- Réinterprétation des risques au cours du temps
- Réseaux publics et protection contre le risque écologique
- Risque du changement
- Risque et chaîne de distribution
- Risque et comptabilité publique
- Risque, innovation et histoire humaine
- Risque et industrie : restructuration de l'outil productif
- Risque et lobbying
- Risque et prêts bancaires
- Risque et production agricole
- Risque et enseignement supérieur : pour quels types de responsabilités ?
- Risque et formation : éduquer le grand public dès le plus jeune âge
- Risque et innovation
- Risque et prévision
- Risques et réformes
- Risque et santé
- Risques et transformation des lois
- Risques et zones de libre-échange internationales
- Risques matérialisés par la déstructuration des Etats nationaux
- Risque Pays et pratiques compétitives à l'international
- Sûreté et risque en matière de réseaux informatiques
- Tourisme et préservation des atteintes à l'environnement naturel
- Tourisme et demande de la clientèle en matière de risque
- Transformation des méthodologies universitaires pour intégrer le risque
- Valoriser la prévention des risques dans le domaine salarial

Les démarches formalisées transdisciplinaires ou sectorielles sont – par définition – les bienvenues.

Comité scientifique

Boualem	ALIOUAT	<i>(Université de Nice Sophia Antipolis)</i>
Bruno	AMANN	<i>(ATLAS-AFMI, IUT de Toulouse, Université Paul Sabatier)</i>
Sylvie	AVIGNON	<i>(Université de la Méditerranée)</i>
Pierre	BARET	<i>(ADERSE, Excelia Group, La Rochelle)</i>
Daniel	BELET	<i>(Excelia Group, La Rochelle)</i>
Corinne	BAUJARD	<i>(Université Lille III)</i>
Philippe	BOISTEL	<i>(ESC Amiens)</i>
Véronique	BLUM	<i>(AFC, SPSG, Université Grenoble-Alpes)</i>
Daniel	BONNET	<i>(ADERSE, ISEOR, IP&M, Université Lyon III)</i>
Marc	BONNET	<i>(AGRH, ADERSE, ISEOR, Université Lyon III)</i>
Patrice	CAILLEBA	<i>(ADERSE, Paris School of Business)</i>
Laurent	CAPPELLETTI	<i>(AFC, IAS, GRT Normes & GRH, CNAM de Paris, ISEOR)</i>
David	CARASSUS	<i>(AIRMAP, IAE, Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Emmanuelle	CARGNELLO	<i>(IAE, Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Bernard	CAUSSE	<i>(Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Patricia	DAVID	<i>(ADERSE, Université catholique de Lyon)</i>
Benjamin	DREVETON	<i>(AFC, IAE de Poitiers)</i>
Dominic	DRILLON	<i>(IP&M, Excelia Group, La Rochelle)</i>
Alain	GINTRAC	<i>(ADERSE)</i>
Anne	GOUJON-BELGHIT	<i>(IAE de Bordeaux, Université de Bordeaux)</i>
Bernard	GUILLOIN	<i>(ADERSE, IUT de Bayonne, UPPA)</i>
Jocelyn	HUSSER	<i>(ADERSE, IAE d'Aix, Aix-Marseille Université)</i>
Jacques	JAUSSAUD	<i>(AGRH, ATLAS-AFMI, UPPA)</i>
Jean	LACHMANN	<i>(AIRMAP, ISAM, Université Nancy II)</i>
Jean-Fabrice	LEBRATY	<i>(AIM, ADERSE, Université Lyon III)</i>
Jean-François	LEMOINE	<i>(Université Paris I Panthéon Sorbonne et ESSCA)</i>
Karim	MACHAT	<i>(IUT de Bayonne, UPPA)</i>
Luc	MARCO	<i>(ADERSE, Université Sorbonne Paris Nord)</i>
Jean-Pierre	MATHIEU	<i>(ISPI)</i>
Hadj	NEKKA	<i>(Université d'Angers)</i>
Marc	OHANA	<i>(AGRH, Kedge Business School Bordeaux)</i>
Emmanuel	OKAMBA	<i>(Université Gustave Eiffel)</i>
Stéphane	OUVRARD	<i>(AFC, Kedge Business School Bordeaux)</i>
Jean-Marie	PERETTI	<i>(AGRH, IAS, ESSEC Business School)</i>
Yvon	PESQUEUX	<i>(ADERSE, CNAM de Paris)</i>
Christian	PRAT DIT HAURET	<i>(AFC, IAE de Bordeaux, Université de Bordeaux)</i>
Jean-Claude	SALLABERRY	<i>(AIRSPé, Université de Bordeaux)</i>
Henri	SAVALL	<i>(AGRH, ADERSE, ISEOR, Université Lyon III)</i>
Annick	SCHOTT	<i>(IP&M, IUT, Université Bordeaux Montaigne)</i>
Gilles	TENEAU	<i>(CIRERO)</i>
Stéphane	TREBUCQ	<i>(AFC, IAE de Bordeaux, Université de Bordeaux)</i>
Zahir	YANAT	<i>(AGRH, ADERSE, IAS, ISTECH)</i>
Véronique	ZARDET	<i>(AGRH, ADERSE, IAS, ISEOR, Université Lyon III)</i>



A. Chronologie

Date limite d'envoi des projets « complets » de communication

(exclusivement par e-mail sous format doc, docx ou RTF)

: 3 juin 2024

Remise des avis émanant des rapporteurs du comité scientifique sur ces projets

: 1^{er} juillet 2024

Date limite de remise des projets de communication corrigés

: 2 septembre 2024

(exclusivement par courriel sous format doc, docx ou RTF)

Date limite d'acceptation des projets de communication corrigés

: 5 septembre 2024

Date limite de paiement de l'inscription

(entraînant l'intégration des communications dans les actes et l'inscription dans le programme prévisionnel)

: 12 septembre 2024

NB : les congressistes sont priés de prévoir, longtemps à l'avance, les documents nécessaires à leur institution (France, Etranger) pour assurer le paiement de leur inscription à cette date.

Dates du colloque ARIA

: 26 et 27 septembre 2024

Lieu du colloque

IUT de Bayonne (département *Techniques de commercialisation*)

Repas de gala (cuisine régionale ; **jeudi 26 septembre au soir**)

: Biarritz



TRES IMPORTANT

⇒ **Important : il n'y a pas d'intention de communication à faire parvenir !**

En conséquence, seuls seront pris en compte les projets de communication présentant un texte en intégralité d'ici le 3 juin 2024.

⇒ **Chaque congressiste peut proposer au maximum deux projets de communication (seul ou en collaboration).**

En cas de demande de correction par le comité scientifique, les auteurs devront impérativement indiquer dans leur e-mail, en complément au texte corrigé,

- la liste
- et le contenu des modifications apportées sur un fichier joint.

B. Forme des projets de communication

Préalable

Le colloque **Aria** est une manifestation francophone.

NB : Le colloque **Aria** prévoyant que les textes figurant dans les actes soient en langue française, il est demandé aux contributeurs (par exemple anglophones) de soumettre des projets de communication ayant déjà fait l'objet d'une traduction complète.

Dans ce cas, les textes en français et en langue étrangère figureront dans les actes. **La présentation, lors du colloque, devra comprendre des données de cadrage significatives en français** (écrans de type PowerPoint). Avec les remerciements anticipés du comité scientifique et du comité d'organisation !

Le Comité scientifique appréciera les efforts pédagogiques des chercheurs qui soumettent leurs projets de communication. En effet, le public, qui assiste aux différentes sessions, rassemble des représentants d'univers différents.

En outre, il est fortement recommandé aux chercheurs de définir précisément ce qui constitue le risque et l'influence de l'innovation au sein de leur communication afin d'éviter un « hors-sujet » ou un « habillage artificiel ».

Le Comité scientifique rappelle que le respect des normes, figurant ci-après, **fait partie intégrante de la sélection des projets de communications.**

Cela veut dire que seront remis aux auteurs des projets de communication

- les évaluations des membres du Comité scientifique
- et, au besoin, une fiche relative au respect des normes (*qui conditionne l'homogénéité des communications figurant dans les actes, mais aussi la sélection ultérieure des communications retenues pour les futures publications collectives*).

Marges (mise en page **A 4**, par défaut)

Haut	: 2,5 cm
Bas	: 2,5 cm
Gauche	: 2,5 cm
Droite	: 2,5 cm
Reliure	: 0 cm
En-tête	: 1,25 cm
Pied de page	: 1,25 cm

Il est demandé aux auteurs d'employer avec beaucoup de prudence les sauts de sections (pour éviter les problèmes de pagination ou de formatage des actes du colloque).

Taille des communications

20 pages au maximum

(simple interlignage ; graphiques et références bibliographiques comprises)

Ce volume de 20 pages ne comprend pas la page de présentation mentionnant le titre et le nom de(s) l'auteur(s) ⇒ voir la rubrique D).

Important : si un auteur pense devoir dépasser cette limite, il peut être judicieux de réfléchir à l'opportunité de proposer deux projets de communication. Ce qui permettrait de développer des argumentaires sur 40 pages (au maximum).

Interlignage

Simple (corps du texte, encadrés, annexes).

On peut utiliser (mais sans un quelconque caractère d'obligation) un retrait positif pour la première ligne de chaque paragraphe (taille égale à 1 cm).

Police de caractères

Titre de la communication : *Times Roman* en taille 14, texte centré, caractères gras (pas de capitales).

Mention du(des) prénom(s) et du(des) nom(s) de(s) l'auteur(s) : *Times Roman* en taille 12, texte centré, caractères gras et en italique (pas de capitales).

Mention de(s) la fonction(s) et du(des) rattachement(s) scientifique(s)

Mention du(des) lieu(x) d'exercice principal(principaux) et de son(leurs) adresse(s)

Mention du(des) téléphone(s) et de(s) l'e-mail (s) de(s) l'auteurs(s)

⇒ Pour ces trois mentions, le format est le suivant : *Times Roman* en taille 12, texte centré.

Après l'introduction, les sous-titres « principaux » dans la communication respecteront une police de taille 12 (caractères gras ; pas de capitales).

Plus généralement, les sous-titres respecteront la hiérarchie suivante :

1.

1.1.

1.1.1.

Les numéros **1.**, **2.** ou **3.** correspondent aux sous-titres « principaux » (en caractères gras).

Les numéros du type *1.1.* ou *1.2.* seront donc en caractères gras et en italique.

Les numéros du type *1.1.1.* ou *1.1.2.* seront alors simplement en italique.

Pas de « décalage vers la droite » entre les sous-titres.

Corps du texte : *Times Roman* en taille 12, texte justifié.

NB : éviter un emploi répété des caractères gras (et plus encore des caractères soulignés) dans le corps du texte.

Les citations d'auteurs dans le corps du texte sont du type (Daucé et Rieunier, 2002, p. 55) ou (Brunel et Pichon, 2002 ; Cazes-Valette, 2001 ; Sirieix, 1999, 2000 et 2001). S'il faut mentionner plus de trois auteurs, il conviendra de retenir la présentation suivante (Dayan *et al.*, 1992).

La présentation complète des auteurs (quel que soit leur nombre) figurera, quant à elle, dans les références bibliographiques (voir plus loin).

Résumé

4 à 10 lignes.

Mots clés

Limitation à un effectif de 8.

Notes de bas de page

Format : *Times Roman* en taille 10, texte justifié.

Limitation des notes de bas de page au strict nécessaire.

En effet, **un volume plus important d'explications peut trouver sa place au sein d'encadrés** (et donc dans le corps du texte). De plus, il ne faut pas mentionner le détail des références bibliographiques (qui figurent déjà à la fin de la communication). Il y aura lieu de ne mentionner que des références comme celles figurant dans le corps du texte. Par exemple, Germain (1999, p. 200).

La présence de ces notes de bas de page exclut absolument l'existence de notes en fin de communication.

On ne doit pas sauter de lignes entre les notes de bas de page.

Les appels pour les notes de bas de page, figurant dans le texte, doivent être positionnés « en exposant » et doivent avoir le même corps que le texte des notes (police 10).

Numérotation des pages

Bas de page, positionnement « extérieur » (police 10).

Encadrés, cartes et graphiques

Ils sont intégrés au sein du texte (et ne sont donc pas renvoyés à la fin du texte).

Il est nécessaire d'utiliser le format Jpeg pour les documents photographiques inclus dans le texte de la communication (ce qui suppose de ne pas employer des formats « trop lourds » comme le format BMP ou le format TIFF).

Les formats « exotiques » ou différents de ce qui a été évoqué précédemment sont proscrits.

Les encadrés, cartes, figures et graphiques doivent avoir :

- un titre (police de taille 12, texte centré, pas de caractères gras),
- être numérotés (s'il y en a plusieurs successivement)
- et préciser leur source s'il y a lieu.

Tableaux : la police de caractères variera de 10 à 12 selon la place attribuée aux données. Seuls les tableaux les plus significatifs doivent figurer.

Annexes

Il faut veiller à en limiter strictement leur nombre (volume de la communication fixé à 20 pages, rappelons-le...). Celles, qui sont jugées indispensables, accueillent les développements ne figurant pas dans les notes de bas de page et les encadrés du corps du texte.

Ces annexes auront un titre et seront numérotées chronologiquement.

Toute annexe devra préciser sa source s'il y a lieu.

C. Références bibliographiques

D'une manière générale, il ne faut mentionner que les références bibliographiques *strictement* concernées par l'objet de la communication et donc citées au sein du texte. **Il faut donc éviter de créer, à côté des références bibliographiques, une « bibliographie » complémentaire.**

➤ Pour un ouvrage

IGALENS J. et QUEINNEC E. (dir.) (2004), *Les ONG et le management*, Paris, Vuibert, Coll. Institut Vital Roux.

MADU C.N. et KUEI C.H. (1995), *Strategic Total Quality Management: Corporate Performance and Product Quality*, Westport, Quorum Books.

➤ Pour un article

GALLOPEL K. (2000), « Communications affective et symbolique de la musique publicitaire : une étude empirique », *Recherche et applications en marketing*, vol. 15, n° 1.

HERMEL P. (1997), « The New Faces of Total Quality in Europe and the US », *Total Quality Management*, vol. 8, n° 4.

➤ Pour une contribution dans un ouvrage collectif

MARTINET A.C. (2001), « Epistémologie de la connaissance praticable : exigences et vertus de l'indiscipline », dans David A., Hatchuel A. et Laufer R. (dir.), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion : éléments d'épistémologie de la recherche en management*, Paris, Vuibert, Coll. FNEGE.

JUDD C.M. et KROSNICK J.A. (1989), « The Structural Bases of Concistency among Political Attitudes: Effects of Political Expertise and Attitude Importance », dans Pratkanis A.R., Breckler S.J. et Greenwald A.G. (dir.), *Attitude Structure and Function*, Hillsdale, NJ, Erlbaum.

➤ Pour une communication lors d'un colloque

HENSLER D.A. (2001), « Innovation and Increasing Returns: Knowledge, Markets, Corporation and Imagination », *Proceedings of the 5th International Research Conference on Quality and Innovation Management*, University of Melbourne, 12-14 February.

➤ Pour une thèse de doctorat (ou un mémoire)

TOURTOULOU A.S. (1996), *Marques nationales, marques de distributeurs et premiers prix : effets de leur mise en avant sur les ventes et la structure concurrentielle de la catégorie de produits*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Ecole HEC, Jouy-en-Josas.

HERAULT S. (1999), *Etude des processus de formation de l'attitude envers la marque : un essai de modélisation intégrant une variable psychologique, la confiance en soi*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Paris I, Paris.

Attention : il n'y a pas de retrait (positif ou négatif) dans la présentation des références bibliographiques. Elles se suivent à l'image des exemples précédents.

D. Envoi du projet de communication à l'IUT de Bayonne exclusivement sous la forme d'un fichier doc, docx ou RTF (donc surtout pas de PDF)

Ce projet de communication précisera sur une page – dite de présentation – le titre de la communication, l'auteur (ou les auteurs), son (leurs) titre(s), le rattachement scientifique et/ou le lieu d'exercice, l'adresse, le téléphone et l'e-mail (comme indiqué précédemment).

La page suivante reprendra le titre de la communication, le résumé, puis suivront le corps du texte et les références bibliographiques.

Il sera adressé à l'adresse suivante : guillon@iutbayonne.univ-pau.fr

E. Frais d'inscription (NB : les tarifs * sont en attente de l'approbation officielle par l'UPPA)

Montant global

- Le montant des frais d'inscription pour les auteurs de communication et les autres conférenciers se monte à... **363 euros TTC***.

Tarifications particulières

- Adhérents des associations partenaires (à jour de leur cotisation annuelle) (*ADERSE, AGRH, AIRSPé, ANDESE, CIRERO, IAS, IP&M, RRI, SPSG, A-RFGI*) **330 euros TTC***.
- Doctorants **286 euros TTC***.
Il faudra impérativement préciser, lors de l'inscription, à quel établissement ceux-ci sont rattachés.
- Retraités de l'enseignement supérieur public **286 euros TTC***.
- Retraités des grandes écoles (publiques ou privées) **286 euros TTC***.

Pour le paiement des inscriptions (et la présentation d'autres informations), **il faut passer par notre site** : <https://aria2024.sciencesconf.org>

Le versement de cette somme permet aux congressistes de bénéficier des actes et des différents repas (y compris le repas de gala).

Ne sont pas pris en compte les déplacements, ni le logement sur place.

NB : pour les congressistes, il n'y a pas de frais supplémentaires consécutifs aux publications collectives faisant suite à l'édition annuelle de ce colloque.

F. Présentation des communications lors du colloque

Les présentations devant permettre un débat avec l'auditoire, il est demandé explicitement aux auteurs de limiter le nombre de leurs « écrans » à une dizaine. La durée de chaque présentation variera de 15 à 20 minutes avant un débat avec le public de 5 à 10 minutes.

Pour tout renseignement pratique contacter l'e-mail suivant : guillon@iutbayonne.univ-pau.fr

Comité d'organisation

- **Bernard Guillon**, responsable du colloque ARIA.
- **Sébastien Laborie**, responsable de la recherche à l'IUT de Bayonne.
- **Géraldine Blin**, gestionnaire administrative du service recherche de l'IUT de Bayonne, en charge notamment des inscriptions et des paiements (geraldine.blin@iutbayonne.univ-pau.fr).
- Etudiants du département *Gestion des entreprises et des administrations* de l'IUT de Bayonne.